

Philippe Laurent s'exprime au sujet de la loi Elan

Philippe Laurent, président de la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture d'Ile-de-France : « *Portés par un libéralisme échevelé, le gouvernement et sa majorité s'apprêtent à permettre la défiguration du pays* ».

Philippe Laurent, maire de Sceaux, secrétaire général de l'Association des maires de France (AMF) et président de la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture d'Ile-de-France (CRPA-IDF), a exprimé à différentes occasions, ces derniers mois, sa grande inquiétude quant à la teneur des débats parlementaires autour du projet de loi dit « ELAN », qui contient de très nombreuses dispositions contestables, et notamment veut mettre fin en quelques lignes à une disposition majeure et très ancienne du droit de l'urbanisme : celle qui permet aux architectes des Bâtiments de France de s'opposer à un projet dont ils estiment qu'il porterait atteinte à la conservation d'un patrimoine inscrit ou classé. Ce qui est un véritable forfait pourrait être définitivement accompli dans le courant de cette semaine.

Pour Philippe Laurent, « *le gouvernement, emporté par son élan libéral, veut donner aux promoteurs et autres constructeurs le libre cours à la destruction progressive du patrimoine et des paysages, au nom de la nécessaire et urgente obligation de construire davantage, quitte à détruire peu à peu ce qui participe à l'attractivité de nos territoires et qui nécessite une action pérenne sur un long temps* ». Si les relations entre les maires et les architectes des Bâtiments de France peuvent être parfois tendues, « *il n'en reste pas moins que ces derniers sont aussi les meilleurs alliés de l'immense majorité des maires qui souhaitent empêcher que se produise l'irréparable, au profit d'intérêts privés de court terme et souvent exclusivement financiers* », explique le président de la CRPA-IDF. « *En dehors de quelques cas malheureux, le dialogue maire-ABF est de très bonne qualité, sans doute bien meilleur aujourd'hui qu'il y a une trentaine d'années, car les compétences et les analyses se sont considérablement rapprochées. Ne jetons pas aux orties ces progrès pour satisfaire quelques lobbies, au risque de sacrifier des pans entiers de notre patrimoine, y compris le patrimoine contemporain* ».

Philippe Laurent, qui déplore le « silence » du ministère de la Culture sur cette affaire et en appelle aux sénateurs – derniers remparts de la protection du patrimoine - pour « *refuser tout compromis sur ce point lors de la réunion de la dernière chance, celle la commission mixte paritaire Assemblée nationale – Sénat* », qui se réunit le 19 septembre prochain.

Contact presse : Arnaud Vareilhias au 01 41 13 33 41 – arnaud.vareilhias@sceaux.fr